

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 2

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2026.

Présents : Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Pierrette DANIEL, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Emilie THAUNAY.

Secrétaire de séance : Sylvain GEORGES.

Absents excusés : Emmanuel MONVOISIN, Etienne ROUAUD (pouvoir à Sophie BLEJEAN), Pierre-Ellin SILVESTRE (pouvoir à Sébastien RAOULT)

2026-077 : Convention de servitude : autorisation signature.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux (ouverture de fouilles pour implantation et enfouissement de câbles, suite renforcement centrale photovoltaïque située à la Chapelle Bouexic) doivent être engagés sur les parcelles ZM n°7 et AD n°449 respectivement situées à « Beauvais » et aux « Douets ».

Lors du conseil municipal du 03 septembre dernier, suite à des interrogations notamment passage du pont, impact sur la végétation, ce point était reporté.

Après présentation du plan de forage et des précisions apportées (enfouissement longeant la canalisation d'eau potable en parallèle à 1m environ le long du parking, passage du forage à plus de 2 m sous le lit du « ruisseau » par ENEDIS, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les conventions de servitudes entre la commune et ENEDIS.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes entre la commune et ENEDIS.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

